

Séance du Comité Syndical du 15 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 septembre à 10 heures, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : 45/162 - M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. BONNEFILLE Serge (AURIAC-LAGAST), Mme. ROUSSON Nathalie, M. DOUCET Jean-Jacques (BOR ET BAR), M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel (CAMJAC), Mme. GAYRAL Marie (CASTANET), M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), M. ICHARD Xavier (CC CARMAUSIN SEGALA), M. GINESTE Nathan, Mme. JOULIE GABEN Geneviève, M. REGOURD Yves, M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (CC DU PAYS DE SALARS), Mme. LAFON Cécile, M. BAYLAC Fernand (CC QUERCY ROUERGUE GORGES DE L'AVEYRON), Mme. NESPOULOUS Régine (DURENQUE), M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard, M. VIVENS Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme. CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ICHARD Frédéric (LACAPAELE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROQUIAL), M. BESOMBES Serge (LE RIOLS), Mme. BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAUL), Mme. MARUEJOULS Pauline (LUNAC), M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. COUDERC Vivian (RIEUPEYROUX), Mme. DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles, M. GRIMAL Anthony (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGONNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard (SAINT IZAIRE), Mme. PEAN BARRE Marie (SAINTE JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre, M. ROTTE Yves (SANVENS), Mme. VAYSSETTES Catherine (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERGUE).

Procurations : 2 - M. CROS Emmanuel (CC QUERCY ROUERGUE GORGES DE L'AVEYRON) à M. REGOURD Yves, M. BOUYSSIE Jean-Michel (VILLEFRANCHE DE ROUERGUE) à M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERGUE).

Excusés : 6 - M. VIEILLEDENT Franck (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. PARDOEN Michelle (LABARTHE BLEYS), M. DEPEYRE Marc, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. LAURENT Bernard, Mme. TOUCHET Laure (ROUSSAYROLLES),

Le quorum n'ayant pas été atteint, lors de l'assemblée générale du 08 septembre 2023, le Comité Syndical a été à nouveau convoqué ce vendredi 15 septembre et peut valablement délibérer.

Objet : 027-2023CS – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION DE DEUX POSTES PERMANENTS

Monsieur le Président rappelle au Comité syndical que conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Considérant la réorganisation des services du Syndicat des Eaux Lévézou Ségala depuis le 01 janvier 2022, il expose qu'il convient de créer les emplois permanents suivants :

- Création de deux postes d'Adjoint administratif, à compter du 01 décembre 2023 relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet, afin d'assurer les missions suivantes :
- - Assistant Comptabilité/Ressources Humaines
- - Agent polyvalent en charge de l'accueil et en appui à l'ensemble des services du pôle administratif

Ce recrutement interviendra dans le cadre des conditions statutaires du Code de la Fonction Publique Territoriale, s'agissant d'un emploi de catégorie C.

Tableau des effectifs SM Eau Lézérou Ségala (08/09/2023) / Légende :

 emplois à créer  agents droit public  agents droit privé

Catégorie (A, B, C)	Grade	Durée hebdo du poste TC TNC .../35è	Fonction (cf fiche de poste)	Postes pourvus			Commentaires
				Statut de l'agent T (titulaire) S (stagiaire) C (contractuel)	Sexe F (féminin) M (masculin)	TC (tps complet) TP (tps partiel - indiquer le %)	
Pôle administratif (services facturation, comptabilité, RH, secrétariat) = 8 ETP au total							
C	Adjoint administratif	35h	Assistant comptabilité/RH			TC	Création au 08/09/2023
C	Adjoint administratif	35h	Agent polyvalent (accueil et appui aux services admin)			TC	Création au 08/09/2023
C	Adjoint adm 1 ^{ère} classe	35h	Agent d'accueil	T	F	TC	Départ en 2024
C	Adjoint administratif	35h	Chargée de facturation	T	F	TC	
C	Adjoint administratif	35h	Chargée de facturation	S	F	TC	
B	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	35h	Responsable comptabilité / RH	T	F	TC	
A	Attaché principal	35h	Responsable administrative	T	F	TC	Départ à la retraite 01/07/2023 ; poste à supprimer
EqA	Attaché principal dans le cadre de la portabilité en CDI	35h	Directrice Générale des Services	C	F	TC	
	CDI - Droit privé	35h	Référente facturation		F	TC	
Pôle technique (exploitation de l'usine de Galat, régie du Tarn, SIG et ingénierie) = 6.8 ETP							
EqC	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe en CDI	28/35h	Fontainier	C	M	80%	Départ à la retraite le 01/12/2023
EqB	Technicien en CDD	35h	Géomaticien/SIG	C	M	TC	
EqB	Technicien en CDD	35h	Technicien usine/ingénierie	C	M	TC	
A	Ingénieur territorial principal	35h	Responsable des services techniques	T	M	TC	

CDI - Droit privé	35h	Electromécanicien	M	TC
CDI- Droit privé	35h	Electromécanicien	M	TC
CDI - Droit privé	35h	Agent technique	M	TC

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

A Baraqueville, le 19/09/2023

Le Président,
Yves REGOURD



Séance du Comité Syndical du 15 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 septembre à 10 heures, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : 45/162 - M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. BONNEFILLE Serge (AURIAC-LAGAST), Mme. ROUSSON Nathalie, M. DOUCET Jean-Jacques (BOR ET BAR), M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel (CAMJAC), Mme. GAYRAL Marie (CASTANET), M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), M. ICHARD Xavier (CC CARMAUSIN SEGALA), M. GINESTE Nathan, Mme. JOULIE GABEN Geneviève, M. REGOURD Yves, M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (CC DU PAYS DE SALARS), Mme. LAFON Cécile, M. BAYLAC Fernand (CC QUERCY ROUERQUE GORGES DE L'AVEYRON), Mme. NESPOULOUS Régine (DURENQUE), M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard, M. VIVENS Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme. CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ICHARD Frédéric (LACAPAELE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROQUIAL), M. BESOMBES Serge (LE RIOLS), Mme. BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAUL), Mme. MARUEJOLS Pauline (LUNAC), M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. COUDERC Vivian (RIEUPEYROUX), Mme. DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles, M. GRIMAL Anthony (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGOUNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard (SAINT IZAIRE), Mme. PEAN BARRE Marie (SAINTE JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre, M. ROTTE Yves (SANVENS), Mme. VAYSSETTES Catherine (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE).

Procurations : 2 – M. CROS Emmanuel (CC QUERCY ROUERQUE GORGES DE L'AVEYRON) à M. REGOURD Yves, M. BOUYSSIE Jean-Michel (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE) à M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE).

Excusés : 6 – M. VIEILLEDENT Franck (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. PARDOEN Michelle (LABARTHE BLEYS), M. DEPEYRE Marc, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. LAURENT Bernard, Mme. TOUCHET Laure (ROUSSAYROLLES),

Le quorum n'ayant pas été atteint, lors de l'assemblée générale du 08 septembre 2023, le Comité Syndical a été à nouveau convoqué ce vendredi 15 septembre et peut valablement délibérer.

Objet : 027bis-2023CS – Annule et remplace la délibération 027-2023CS - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION DE DEUX POSTES PERMANENTS

Monsieur le Président rappelle au Comité syndical que conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Considérant la réorganisation des services du Syndicat des Eaux Lévézou Ségala depuis le 01 janvier 2022, il expose qu'il convient de créer les emplois permanents suivants :

« Lire :

- Création de deux postes d'Adjoint administratif, à compter du 15 septembre 2023 »

Au lieu de :

- Création de deux postes d'Adjoint administratif, à compter du 01 décembre 2023 »

relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet, afin d'assurer les missions suivantes

- Agent polyvalent en charge de l'accueil et en appui à l'ensemble des services du pôle administratif

Ce recrutement interviendra dans le cadre des conditions statutaires du Code de la Fonction Publique Territoriale, s'agissant d'un emploi de catégorie C.

Le Comité syndical, après avoir délibéré,

- **APPROUVE** la création des emplois permanents tels que décrits ci-avant,
- **CHARGE** Monsieur le Président de procéder aux recrutements et de signer tout acte relatif à ce dossier,
- **DECIDE** de modifier le tableau des effectifs et le tableau des emplois comme suit :

Le Président présente le tableau des effectifs (ci-dessous).

« Lire, pour les deux premières lignes du tableau :

C Adjoint administratif 35 h Assistant comptabilité / RH TC Création au 15/09/2023

*C Adjoint administratif 35 h Agent polyvalent (accueil et appui aux services admin) TC
Création au 15/09/2023*

Au lieu de :

C Adjoint administratif 35 h Assistant comptabilité / RH TC Création au 08/09/2023

*C Adjoint administratif 35 h Agent polyvalent (accueil et appui aux services admin) TC
Création au 08/09/2023 »*

Accusé de réception en préfecture
012-200073799-20230915-20230915_027BIS-DE
Reçu le 25/09/2023

Tableau des effectifs SM Eaux Lévezou Ségala (08/09/2023) / Légende :

emplois à créer
 agents droit public
 agents droit privé

Catégorie (A, B, C)	Grade	Durée hebdo du poste TC TNC .../35è	Fonction (cf fiche de poste)	Postes pourvus			Commentaires
				Statut de l'agent T (titulaire) S (stagiaire) C (contractuel)	Sexe F (féminin) M (masculin)	TC (tps complet) TP (tps partiel - indiquer le %)	
Pôle administratif (services facturation, comptabilité, RH, secrétariat) = 8 ETP au total							
C	Adjoint administratif	35h	Assistant comptabilité/RH			TC	Création au 08/09/2023
C	Adjoint administratif	35h	Agent polyvalent (accueil et appui aux services admin)			TC	Création au 08/09/2023
C	Adjoint adm 1 ^{ère} classe	35h	Agent d'accueil	T	F	TC	Départ en 2024
C	Adjoint administratif	35h	Chargée de facturation	T	F	TC	
C	Adjoint administratif	35h	Chargée de facturation	S	F	TC	
B	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	35h	Responsable comptabilité / RH	T	F	TC	
A	Attaché principal	35h	Responsable administrative	T	F	TC	Départ à la retraite 01/07/2023 ; poste à supprimer
EqA	Attaché principal dans le cadre de la portabilité en CDI	35h	Directrice Générale des Services	C	F	TC	
	CDI - Droit privé	35h	Référente facturation		F	TC	
Pôle technique (exploitation de l'usine de Galat, régie du Tarn, SIG et ingénierie) = 6.8 ETP							
EqC	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe en CDI	28/35h	Fontainier	C	M	80%	Départ à la retraite le 01/12/2023
EqB	Technicien en CDD	35h	Géomaticien/SIG	C	M	TC	
EqB	Technicien en CDD	35h	Technicien usine/ingénierie	C	M	TC	
A	Ingénieur territorial principal	35h	Responsable des services techniques	T	M	TC	
	CDI - Droit privé	35h	Electromécanicien		M	TC	
	CDI - Droit privé	35h	Electromécanicien		M	TC	
	CDI - Droit privé	35h	Agent technique		M	TC	

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.



**Le Président,
Yves REGOURD**

DÉPARTEMENT
AVEYRON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL DU

ARRONDISSEMENT
Villefranche de
Rouergue

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU SEGALA

Séance du Comité Syndical du 15 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 septembre à 10 heures, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : 45/162 - M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. BONNEFILLE Serge (AURIAC-LAGAST), Mme. ROUSSON Nathalie, M. DOUCET Jean-Jacques (BOR ET BAR), M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel (CAMJAC), Mme. GAYRAL Marie (CASTANET), M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), M. ICHARD Xavier (CC CARMAUSIN SEGALA), M. GINESTE Nathan, Mme. JOULIE GABEN Geneviève, M. REGOURD Yves, M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (CC DU PAYS DE SALARS), Mme. LAFON Cécile, M. BAYLAC Fernand (CC QUERCY ROUERQUE GORGES DE L'AVEYRON), Mme. NESPOULOUS Régine (DURENQUE), M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard, M. VIVENS Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme. CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ICHARD Frédéric (LACAPAELE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROUQUIAL), M. BESOMBES Serge (LE RIOLS), Mme. BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAOL), Mme. MARUEJOULS Pauline (LUNAC), M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. COUDERC Vivian (RIEUPEYROUX), Mme. DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles, M. GRIMAL Anthony (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGONNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard (SAINT IZAIRE), Mme. PEAN BARRE Marie (SAINTE JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre, M. ROTTE Yves (SANVенса), Mme. VAYSSETTES Catherine (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE).

Procurations : 2 - M. CROS Emmanuel (CC QUERCY ROUERQUE GORGES DE L'AVEYRON) à M. REGOURD Yves, M. BOUYSSIE Jean-Michel (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE) à M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE).

Excusés : 6 - M. VIEILLEDENT Franck (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. PARDOEN Michelle (LABARTHE BLEYS), M. DEPEYRE Marc, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. LAURENT Bernard, Mme. TOUCHET Laure (ROUSSAYROLLES),

Le quorum n'ayant pas été atteint, lors de l'assemblée générale du 08 septembre 2023, le Comité Syndical a été à nouveau convoqué ce vendredi 15 septembre et peut valablement délibérer.

Objet : 028-2023CS – embauche contrat apprentissage

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu le code du travail ;
- Vu la loi n°92-675 du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail ;
- Vu le décret n°2005-129 du 15 février 2005 relatif aux dérogations à la limite d'âge supérieure d'entrée en apprentissage ;
- Vu le décret n°2016-456 du 12 avril 2016 abrogeant le décret n°92-1258 du 30 novembre 1992 pris en application de la loi n°92-675 du 17 juillet 1992

portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle et plus particulièrement le chapitre II concernant l'expérimentation de l'apprentissage dans le secteur public non industriel et commercial ;

- Vu le décret n° 2017-199 du 16 février 2017 relatif à l'exécution du contrat d'apprentissage dans le secteur public non industriel et commercial ;
- Vu la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel ;
- Vu le décret n°2018-1347 du 28 décembre 2018 relatif à la rémunération des apprentis ;
- Vu le décret n°2019-32 du 18 janvier 2019 relatif aux compétences professionnelles exigées des maîtres d'apprentissage dans le secteur public non industriel et commercial ;
- Vu le décret n°2020-373 du 30 mars 2020 relatif à la rémunération des apprentis et portant diverses adaptations de la partie réglementaire du code du travail relatives à l'apprentissage ;
- Vu le budget du Syndicat ;

CONSIDÉRANT que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 30 ans (sans limite d'âge supérieure d'entrée en formation concernant les travailleurs handicapés) d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration ; que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre ;

CONSIDÉRANT que ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises par lui ;

CONSIDÉRANT qu'il revient aux membres du Comité Syndical de délibérer sur le fait de recourir au contrat d'apprentissage ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- Décide le recours au contrat d'apprentissage,

- Décide de conclure pour l'année 2023, un contrat d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la Formation
Service technique	1	Ingénieur spécialité Génie de l'Eau option eau et Génie Civil	3 ans

- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget,
- Autorise le Président ou son délégué à signer tout document relatif à ce dossier, et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de formation.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Président

A Baraqueville, le 19/09/2023

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon – 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.

DÉPARTEMENT
AVEYRON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE
SYNDICAL DU**

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU SEGALA

ARRONDISSEMENT

Villefranche de
Rouergue

Séance du Comité Syndical du 15 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 septembre à 10 heures, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : 45/162 - M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. BONNEFILLE Serge (AURIAC-LAGAST), Mme. ROUSSON Nathalie, M. DOUCET Jean-Jacques (BOR ET BAR), M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel (CAMJAC), Mme. GAYRAL Marie (CASTANET), M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), M. ICHARD Xavier (CC CARMAUSIN SEGALA), M. GINESTE Nathan, Mme. JOULIE GABEN Geneviève, M. REGOURD Yves, M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (CC DU PAYS DE SALARS), Mme. LAFON Cécile, M. BAYLAC Fernand (CC QUERCY ROUERQUE GORGES DE L'AVEYRON), Mme. NESPOULOUS Régine (DURENQUE), M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard, M. VIVENS Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme. CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ICHARD Frédéric (LACAPAELE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROQUIAL), M. BESOMBES Serge (LE RIOLS), Mme. BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAOL), Mme. MARUEJOULS Pauline (LUNAC), M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. COUDERC Vivian (RIEUPEYROUX), Mme. DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles, M. GRIMAL Anthony (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGONNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard (SAINT IZAIRE), Mme. PEAN BARRE Marie (SAINTE JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre, M. ROTTE Yves (SANVENS), Mme. VAYSSETTES Catherine (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE).

Procurations : 2 - M. CROS Emmanuel (CC QUERCY ROUERQUE GORGES DE L'AVEYRON) à M. REGOURD Yves, M. BOUYSSIE Jean-Michel (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE) à M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE).

Excusés : 6 - M. VIEILLEDENT Franck (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. PARDOEN Michelle (LABARTHE BLEYS), M. DEPEYRE Marc, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. LAURENT Bernard, Mme. TOUCHET Laure (ROUSSAY-ROLLES),

Le quorum n'ayant pas été atteint, lors de l'assemblée générale du 08 septembre 2023, le Comité Syndical a été à nouveau convoqué ce vendredi 15 septembre et peut valablement délibérer.

Objet : 029-2023CS - Adhésion service archivage CDG

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée les articles L212-6, L212-6-1 et L212-10 du Code du Patrimoine stipulant que les collectivités territoriales et les groupements de collectivités territoriales sont propriétaires de leurs archives et qu'ils en assurent eux-mêmes la conservation et la mise en valeur sous le contrôle scientifique et technique de l'État et conformément à la législation applicable en la matière.

Il fait part à l'assemblée que le Centre de Gestion de la F.P.T de l'Aveyron propose une mission d'archivage en application des dispositions de l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

Il expose que dans ce cadre légal le Centre de Gestion propose de mettre à disposition de l'établissement municipal pour permettre à ce dernier de pouvoir effectuer les tâches suivantes :

Accusé de réception en préfecture

012-200073799-20230915_20230915_029CS_029CS

Reçu le 22/09/2023

- Tri et classement des documents d'archives
- Sensibilisation et conseil en archivage auprès des agents
- Elaboration de procédures et accompagnement de projets d'archivage,
- Exploitation et valorisation du patrimoine archivistique
- Suivi et mise à jour régulière du classement mis en place

Il expose la proposition de l'archiviste formulée suite à un diagnostic réalisé sur place et notamment :

- Les points mis en avant dans l'état des lieux,
- Le projet d'archivage et les livrables escomptés,
- Le nombre de jours d'interventions nécessaires, facturés au réel et le coût en découlant,
- La possibilité d'échelonnement du remboursement des frais d'interventions en trois ans (uniquement pour les interventions de tri et classement et selon les conditions explicitées dans la proposition et le projet de convention d'adhésion).

Il expose le projet de convention d'adhésion.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- D'adhérer au service facultatif « Archivage » du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aveyron,
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Président pour signer tous actes et conventions résiliables et révisables annuellement, pris pour l'application de la présente délibération et à faire appel en cas de besoin à l'archiviste du Centre de Gestion,
- Précise que les crédits nécessaires au remboursement des frais d'interventions seront ouverts au chapitre du budget prévu à cet effet,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A Baraqueville, le 19/09/2023

Le Président,

Yves REGOURD



DÉPARTEMENT
AVEYRON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE
SYNDICAL DU**

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU SEGALA

ARRONDISSEMENT

Villefranche de
Rouergue

Séance du Comité Syndical du 15 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 septembre à 10 heures, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : 45/162 - M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. BONNEFILLE Serge (AURIAC-LAGAST), Mme. ROUSSON Nathalie, M. DOUCET Jean-Jacques (BOR ET BAR), M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel (CAMJAC), Mme. GAYRAL Marie (CASTANET), M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), M. ICHARD Xavier (CC CARMAUSIN SEGALA), M. GINESTE Nathan, Mme. JOULIE GABEN Geneviève, M. REGOURD Yves, M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (CC DU PAYS DE SALARS), Mme. LAFON Cécile, M. BAYLAC Fernand (CC QUERCY ROUERGUE GORGES DE L'AVEYRON), Mme. NESPOULOUS Régine (DURENQUE), M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard, M. VIVENS Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme. CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ICHARD Frédéric (LACAPAELE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROUQUIAL), M. BESOMBES Serge (LE RIOLS), Mme. BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAOLU), Mme. MARUEJOULS Pauline (LUNAC), M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. COUDERC Vivian (RIEUPEYROUX), Mme. DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles, M. GRIMAL Anthony (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGOUNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard (SAINT IZAIRE), Mme. PEAN BARRE Marie (SAINTE JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre, M. ROTTE Yves (SANVENSA), Mme. VAYSETTES Catherine (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERGUE).

Procurations : 2 - M. CROS Emmanuel (CC QUERCY ROUERGUE GORGES DE L'AVEYRON) à M. REGOURD Yves, M. BOUYSSIE Jean-Michel (VILLEFRANCHE DE ROUERGUE) à M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERGUE).

Excusés : 6 - M. VIEILLEDENT Franck (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. PARDOEN Michelle (LABARTHE BLEYS), M. DEPEYRE Marc, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. LAURENT Bernard, Mme. TOUCHET Laure (ROUSSAYROLLES),

Le quorum n'ayant pas été atteint, lors de l'assemblée générale du 08 septembre 2023, le Comité Syndical a été à nouveau convoqué ce vendredi 15 septembre et peut valablement délibérer.

Objet : 030-2023CS - DECISION MODICATIVE N°2

Un ajustement du budget primitif 2023 s'avère nécessaire.

1 – VIREMENT DE CREDIT

1 - Dépenses de Personnel Chapitre 012

Le nombre d'agents du Syndicat et passé de 5 à 14.

Les recrutements de 2023, le recours à des agents contractuels pour faire face à la prise en charge de la facturation en régie et la revalorisation salariale des mois de juillet et août 2023 imposent un ajustement de ce chapitre.

2 – Charges à caractère général Chapitre 011

La prévision initiale est mise à mal par la flambée des coûts de l'énergie dans le contexte de crise actuel.

3 – Le chapitre 67 - « Autres charges exceptionnelles »

Ce chapitre comptabilise essentiellement l'annulation des titres des années antérieures. Des dégrèvements, erreurs de relève et de facturation imposent de revoir le montant de 110 000.00 € initialement budgétisé.

	Dépenses	Recettes
Section Fonctionnement		
Chap 011 Charges à caractère général	+200 000.00 €	
Chap 012 Dépenses de Personnel	+150 000.00 €	
Chap 67 Autres charges exceptionnelles	+10 000.00 €	
Virement à la fin Section Investissement (023)	-360 000.00 €	
Section Investissement		
Virement de la Section Fonctionnement (021)		- 360 000.00 €
Chap 2315	- 360 000.00 €	

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité,

- **ADOpte** la décision modificative n° 2, intégrée au Budget Primitif 2023, votée en cette même séance.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A Baraqueville, le 19/09/2023
Le Président,



DÉPARTEMENT
AVEYRON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE
SYNDICAL DU**

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU SEGALA

ARRONDISSEMENT

Villefranche de
Rouergue

Séance du Comité Syndical du 15 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 septembre à 10 heures, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : 45/162 - M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. BONNEFILLE Serge (AURIAC-LAGAST), Mme. ROUSSON Nathalie, M. DOUCET Jean-Jacques (BOR ET BAR), M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel (CAMJAC), Mme. GAYRAL Marie (CASTANET), M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), M. ICHARD Xavier (CC CARMAUSIN SEGALA), M. GINESTE Nathan, Mme. JOULIE GABEN Geneviève, M. REGOURD Yves, M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (CC DU PAYS DE SALARS), Mme. LAFON Cécile, M. BAYLAC Fernand (CC QUERCY ROUERGUE GORGES DE L'AVEYRON), Mme. NESPOULOUS Régine (DURENQUE), M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard, M. VIVENS Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme. CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ICHARD Frédéric (LACAPAELE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROUQUIAL), M. BESOMBES Serge (LE RIOLS), Mme. BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAOL), Mme. MARUEJOULS Pauline (LUNAC), M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. COUDERC Vivian (RIEUPEYROUX), Mme. DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles, M. GRIMAL Anthony (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGOUNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard (SAINT IZAIRE), Mme. PEAN BARRE Marie (SAINTE JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre, M. ROTTE Yves (SANVENS), Mme. VAYSSSETTES Catherine (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERGUE).

Procurations : 2 - M. CROS Emmanuel (CC QUERCY ROUERGUE GORGES DE L'AVEYRON) à M. REGOURD Yves, M. BOUYSSIE Jean-Michel (VILLEFRANCHE DE ROUERGUE) à M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERGUE).

Excusés : 6 - M. VIEILLEDENT Franck (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. PARDOEN Michelle (LABARTHE BLEYS), M. DEPEYRE Marc, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. LAURENT Bernard, Mme. TOUCHET Laure (ROUSSAYROLLES),

Le quorum n'ayant pas été atteint, lors de l'assemblée générale du 08 septembre 2023, le Comité Syndical a été à nouveau convoqué ce vendredi 15 septembre et peut valablement délibérer.

Objet : 031-2023CS - DECISION MODICATIVE N°3

Un ajustement du budget primitif 2023 s'avère nécessaire.

1 – « AJUSTEMENT » COMPTES 1641 ET 1068

Une renégociation d'emprunts sans écritures comptables passées ou une erreur de remboursement capital intérêts lors de la vie d'un prêt nécessitent un « ajustement » des comptes 1641 (emprunts) en dépense et 1068 (autres réserves) en recette, comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section Investissement		
Article 1641 Emprunts	+ 5820.19 €	
Article 1068 Autres réserves		5820.19 €

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité,

- **ADOpte** la décision modificative n° 3, intégrée au Budget Primitif 2023, votée en cette même séance.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président,

Yves REGOURD



A Baraqueville, le 19/09/2023

DÉPARTEMENT
AVEYRON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE
SYNDICAL DU**

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU SEGALA

ARRONDISSEMENT

Villefranche de
Rouergue

Séance du Comité Syndical du 15 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 septembre à 10 heures, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : 45/162 - M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. BONNEFILLE Serge (AURIAC-LAGAST), Mme. ROUSSON Nathalie, M. DOUCET Jean-Jacques (BOR ET BAR), M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel (CAMJAC), Mme. GAYRAL Marie (CASTANET), M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), M. ICHARD Xavier (CC CARMAUSIN SEGALA), M. GINESTE Nathan, Mme. JOULIE GABEN Geneviève, M. REGOURD Yves, M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (CC DU PAYS DE SALARS), Mme. LAFON Cécile, M. BAYLAC Fernand (CC QUERCY ROUERGUE GORGES DE L'AVEYRON), Mme. NESPOULOUS Régine (DURENQUE), M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard, M. VIVENS Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme. CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ICHARD Frédéric (LACAPAELE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROUQUIAL), M. BESOMBES Serge (LE RIOLES), Mme. BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAOL), Mme. MARUEJOULS Pauline (LUNAC), M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. COUDERC Vivian (RIEUPEYROUX), Mme. DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles, M. GRIMAL Anthony (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGOUNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard (SAINT IZAIRE), Mme. PEAN BARRE Marie (SAINTE JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre, M. ROTTE Yves (SANVENS), Mme. VAYSSETTES Catherine (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERGUE).

Procurations : 2 - M. CROS Emmanuel (CC QUERCY ROUERGUE GORGES DE L'AVEYRON) à M. REGOURD Yves, M. BOUYSSIE Jean-Michel (VILLEFRANCHE DE ROUERGUE) à M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERGUE).

Excusés : 6 - M. VIEILLEDENT Franck (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. PARDOEN Michelle (LABARTHE BLEYS), M. DEPEYRE Marc, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. LAURENT Bernard, Mme. TOUCHET Laure (ROUSSAYROLLES),

Le quorum n'ayant pas été atteint, lors de l'assemblée générale du 08 septembre 2023, le Comité Syndical a été à nouveau convoqué ce vendredi 15 septembre et peut valablement délibérer.

Objet : 032 -2023CS - Décision modificative n°4 : « Avances forfaitaires : réalisation marchés publics n° 222193A et n° 2023999-22163 (Opérations d'ordre) et virement de crédits »

Monsieur le Président expose, qu'il convient d'inscrire au budget des opérations d'ordre d'investissement ainsi que des virements de crédit en investissement afin de procéder à la régularisation d'avances forfaitaires relatives aux marchés cités en objet, qui se déclinent comme suit :

- Montant avance forfaitaire marché n°222193A : 72 149,76 €
- Montant avance forfaitaire marché n°2023999-22163 : 11 069,77 €

Ainsi les inscriptions correspondant au budget se traduisent par les inscriptions d'ordre et réelles suivantes :

Dépenses d'ordre Investissement		Recettes d'ordre d'investissement	
Compte	Montant	Compte	Montant
		238/041	83 219,53 €
2313/041	72 149,76 €		
2315/041	11 069,77 €		
	83 219,53 €		83 219,53 €

Dépenses réelles Investissement	
Compte	Montant
238	+ 99 005,79 €
2315	- 99 005,79 €
	99 005,79 €

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité,

- **ADOpte** la décision modificative n° 4, intégrée au Budget Primitif 2023, votée en cette même séance.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président,

Yves REGOURD



A Baraqueville, le 19/09/2023

Séance du Comité Syndical du 15 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 septembre à 10 heures, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : 45/162 - M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. BONNEFILLE Serge (AURIAC-LAGAST), Mme. ROUSSON Nathalie, M. DOUCET Jean-Jacques (BOR ET BAR), M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel (CAMJAC), Mme. GAYRAL Marie (CASTANET), M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), M. ICHARD Xavier (CC CARMAUSIN SEGALA), M. GINESTE Nathan, Mme. JOULIE GABEN Geneviève, M. REGOURD Yves, M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (CC DU PAYS DE SALARS), Mme. LAFON Cécile, M. BAYLAC Fernand (CC QUERCY ROUERQUE GORGES DE L'AVEYRON), Mme. NESPOULOUS Régine (DURENQUE), M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard, M. VIVENS Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme. CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ICHARD Frédéric (LACAPPELLE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROUQUIAL), M. BESOMBES Serge (LE RIOLS), Mme. BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAOL), Mme. MARUEJOULS Pauline (LUNAC), M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. COUDERC Vivian (RIEUPEYROUX), Mme. DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles, M. GRIMAL Anthony (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGOUNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard (SAINT IZAIRE), Mme. PEAN BARRE Marie (SAINTE JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre, M. ROTTE Yves (SANVENSA), Mme. VAYSSETTES Catherine (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE).

Procurations : 2 – M. CROS Emmanuel (CC QUERCY ROUERQUE GORGES DE L'AVEYRON) à M. REGOURD Yves, M. BOUYSSIE Jean-Michel (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE) à M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE).

Excusés : 6 – M. VIEILLEDENT Franck (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. PARDOEN Michelle (LABARTHE BLEYS), M. DEPEYRE Marc, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. LAURENT Bernard, Mme. TOUCHET Laure (ROUSSAYROLLES),

Le quorum n'ayant pas été atteint, lors de l'assemblée générale du 08 septembre 2023, le Comité Syndical a été à nouveau convoqué ce vendredi 15 septembre et peut valablement délibérer.

Objet : 033-CS2023 Modification de la composition du Bureau syndical : Election d'un nouveau membre du Bureau à la suite d'une démission

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 5211-10 et suivants, et L 5711-1 et suivants, et plus particulièrement, les articles L 5211-5-1, L 5211-10, L 5211-20 et L 2121-8,

Considérant la délibération du Comité syndical du 7 septembre 2020 relative à la composition du Bureau syndical et à la détermination du nombre de membres (6 vice-présidents et 8 membres, soit 15 membres au total),

Considérant la démission du 15^{ème} membre du Bureau syndical et la délibération du Conseil municipal de la commune de Vezens du 15 avril 2023, relative à l'élection des représentants au Syndicat Mixte des Eaux du Lévezou Ségala,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré,

- **PROCEDE** à l'élection du 15^{ème} membre du Bureau du Syndicat Mixte des Eaux du Lévezou Ségala

-

Élection du 15^{ème} Membre

Monsieur Jean-Marie BANCAREL, délégué de la commune de VEZINS DE LEVEZOU est le seul candidat.

Nombre de votants 47

Nombre de suffrages exprimés 47

Monsieur Jean-Marie BANCAREL obtient 47 voix et est élu membre du Bureau du Syndicat Mixte des Eaux du Lévezou Ségala.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

A Baraqueville, le 2/09/2023
Le Président

Yves REGOURD



Séance du Comité Syndical du 15 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 septembre à 10 heures, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : 45/162 - M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. BONNEFILLE Serge (AURIAC-LAGAST), Mme. ROUSSON Nathalie, M. DOUCET Jean-Jacques (BOR ET BAR), M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel (CAMJAC), Mme. GAYRAL Marie (CASTANET), M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), M. ICHARD Xavier (CC CARMAUSIN SEGALA), M. GINESTE Nathan, Mme. JOULIE GABEN Geneviève, M. REGOURD Yves, M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (CC DU PAYS DE SALARS), Mme. LAFON Cécile, M. BAYLAC Fernand (CC QUERCY ROUERGUE GORGES DE L'AVEYRON), Mme. NESPOULOUS Régine (DURENQUE), M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard, M. VIVENS Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme. CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ICHARD Frédéric (LACAPAELE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROUQUIAL), M. BESOMBES Serge (LE RIOLES), Mme. BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAOL), Mme. MARUEJOULS Pauline (LUNAC), M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. COUDERC Vivian (RIEUPEYROUX), Mme. DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles, M. GRIMAL Anthony (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGONNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard (SAINT IZAIRE), Mme. PEAN BARRE Marie (SAINTE JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre, M. ROTTE Yves (SANVENSA), Mme. VAYSSETTES Catherine (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERGUE).

Procurations : 2 – M. CROS Emmanuel (CC QUERCY ROUERGUE GORGES DE L'AVEYRON) à M. REGOURD Yves, M. BOUYSSIE Jean-Michel (VILLEFRANCHE DE ROUERGUE) à M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERGUE).

Excusés : 6 – M. VIEILLEDENT Franck (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. PARDOEN Michelle (LABARTHE BLEYS), M. DEPEYRE Marc, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. LAURENT Bernard, Mme. TOUCHET Laure (ROUSSAYROLLES),

Le quorum n'ayant pas été atteint, lors de l'assemblée générale du 08 septembre 2023, le Comité Syndical a été à nouveau convoqué ce vendredi 15 septembre et peut valablement délibérer.

Objet : – Attribution du marché public de prestations de services : « Exploitation du service public d'eau potable de 6 communes du Tarn ».

Le Syndicat Mixte des Eaux du Lévezou Ségala exploite en régie le territoire des 6 communes du Tarn : Jouqueviel, Montirat, Saint Christophe, Laparroquial, Saint Marcel Campes (pour partie) et Roussayrolles. L'agent en charge de l'exploitation va faire valoir ses droits à la retraite à compter du 01/12/2023.

Par délibération en date du 20 février 2023, le Comité Syndical a délibéré afin de lancer une consultation sous forme d'un marché public de prestations de services pour l'exploitation des ouvrages de ce territoire considérant :

- L'intérêt primordial de conserver la maîtrise du prix de l'eau par les élus,
- L'intérêt fondamental du contrôle de l'exploitation des ouvrages syndicaux,
- L'élévation du niveau du service notamment pour réduire les volumes de pertes en eau des réseaux syndicaux,
- Le coût de fonctionnement élevé de la Régie (1 000 abonnés et 2,5 agents nécessaires),

Pour cette mission, le Syndicat a pris l'attache du bureau d'étude COGITE qui a assuré une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

La consultation est passée par appel d'offres ouvert en application des articles R 2124-2 1°, R2161-2 à R2161-5 et R2162-8 et 10 du Code de la Commande Publique.

L'avis de marché a été envoyé le 09/06/2023 et publié au JOUE (Annonce n°23-79576).

La remise des offres était fixée au 20/07/2023.

La visite des ouvrages principaux du ce territoire s'est déroulée le 27 juin 2023.

Deux (2) offres ont été reçues :

- AVEYRONNAISE DES EAUX
- SOGEDO

Une audition des candidats a été réalisée, en présence d'une commission d'élus, vendredi 11 août 2023.

L'offre la mieux disante a été appréciée en fonction des critères indiqués ci-dessous :

Critères	Pondération
Valeur technique	60 %
Prix des prestations	40 %

Le jugement des offres a été effectué dans le respect des principes fondamentaux des textes relatifs aux marchés publics.

Après analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 23 août 2023, a décidé d'attribuer le marché à : L'AVEYRONNAISE DES EAUX.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'attribuer le marché à l'AVEYRONNAISE DES EAUX à compter du 01/10/2023.
- **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Président pour signer le marché et prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**Le Président,
Yves REGOURD**



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Décision modificative - Virement de crédits

Date de décision: 15/09/2023

Date de réception de l'accusé de 25/09/2023

réception :

Numéro de l'acte : 20230915_030

Identifiant unique de l'acte : 012-200073799-20230915-20230915_030-BF

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .2

Finances locales

Décisions budgétaires

délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP- DM - CA- affectation du résultat - approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : DOCBUDG-20007379900021-012045-DM1-2023-25092023000000.xml (99_BU-012-200073799-20230915-20230915_030-BF-1-1_1.xml)

Annexe : 030-2023CS - Décision modificative n° 2 signée.pdf (70_DE-012-200073799-20230915-20230915_030-BF-1-1_2.pdf)

DECISION MODIFICATIVE

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Décision modificative relative à un ajustement des comptes 1641 et 1068

Date de décision: 15/09/2023

Date de réception de l'accusé de 04/10/2023

réception :

Numéro de l'acte : 20230915_031

Identifiant unique de l'acte : 012-200073799-20230915-20230915_031-BF

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .2

Finances locales

Décisions budgétaires

délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP- DM - CA- affectation du résultat - approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : DOCBUDG-20007379900021-012045-DM2-2023-04102023000000.xml (99_BU-012-200073799-20230915-20230915_031-BF-1-1_1.xml)

Annexe : 031-2023CS - Décision modificative n°3 signée.pdf (70_DE-012-200073799-20230915-20230915_031-BF-1-1_2.pdf)

DECISION MODIFICATIVE

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Décision modificative - Avances forfaitaires

Date de décision: 15/09/2023

Date de réception de l'accusé de 20/10/2023

réception :

Numéro de l'acte : 20230915_032

Identifiant unique de l'acte : 012-200073799-20230915-20230915_032-BF

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .2

Finances locales

Décisions budgétaires

délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP- DM - CA- affectation du résultat - approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : DOCBUDG-20007379900047-012045-DM3-2023-20102023000000.xml (99_BU-012-200073799-20230915-20230915_032-BF-1-1_1.xml)

Annexe : 032-2023CS - Décision modificative n° 4 signée.pdf (71_AN-012-200073799-20230915-20230915_032-BF-1-1_2.pdf)

DECISION MODIFICATIVE